

FRÉDÉRIC BELLEC

# Exorzum

Livre

2

Les legs noirs **Deuxième partie**

Exilium

2



**Frédéric Bellec**

# **Exilium**

**Livre 2 — Les legs noirs**

**(Deuxième partie)**

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article L.122-5, d'une part, que les « copies et reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L.122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon, sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

@ Frédéric Bellec, 2017

(Édition révisée du 18 juillet 2017)

ISBN livre broché : 978-2-3221-4009-1

# Chronologie

Semaine 1 : Samedi matin .....	11
Semaine 1 : Samedi soir .....	33
Semaine 1 : Dimanche matin .....	93
Semaine 1 : Dimanche soir.....	97
Semaine 2 : Lundi .....	135
Semaine 2 : Lundi après les cours.....	171
Semaine 2 : Mercredi midi .....	197
Semaine 2 : Nuit de mercredi à jeudi.....	201
Semaine 2 : Vendredi matin.....	325
Déjà parus : .....	379

## Semaine 1 : Samedi matin

« *La vérité n'est aussi difficile à connaître  
que parce que nous la craignons.* »

Vicomte de La Rochefoucauld, *Pensées et maximes*

- Quand le lui annonces-tu, Paul ?
- Demain, mon cher Günter, demain. Il saura tout !
- Comme j'aimerais que nous soyons dans l'erreur...
- Pas moi ! L'erreur n'est qu'une porte ouverte au pire.

### *Une semaine plus tôt*



umineux et aérien ! On aurait dit un appartement-témoin de luxe aménagé pour des anges surmenés en cure de repos. Par son dépouillement poussé à l'extrême, l'immense salle dans laquelle s'étaient réunis les neuf compagnons inscrits à l'Ordre

de Mariawald dégageait un sentiment de liberté qui encourageait au lâcher-prise. En comparaison, avec ses tubes lumineux jaunâtres crépis de chiures de mouches, l'étriqué bureau de la vie scolaire faisait figure de cachot.

Au centre du cube traversé par un puits de lumière, le mobilier semblait avoir poussé là, comme des racines trop à l'étroit. De confortables fauteuils de direction en cuir blanc brillant ceinturaient une longue et massive table rectangulaire au revêtement tout aussi immaculé, vitrifiée à la résine. Pas très loin, calé contre un mur orné de pierres apparentes blanchies à la chaux, un bureau d'appoint en verre cassait la sobriété des lieux. Dessus, quelques classeurs et un ordinateur relié à internet venaient rappeler l'unique fonction de cette pièce isolée en plein centre de l'abbaye allemande de Mariawald : un lieu de réunion dédié à la réflexion. Rôle confirmé par les petites bouteilles d'eau disposées de part et d'autre de la table de conférence. Dénudée de toute distraction, la pièce était agencée pour se concentrer sur l'essentiel, loin des futilités de ce monde ballotté comme des vagues sur l'océan.

Debout derrière leur siège respectif, ceints de leur tunique écruée cerclée d'une large cordelière rouge, les neuf dont le cumul d'âges frôlait le demi-millénaire attendaient l'ouverture de la séance par le président. L'Abbé Paul, tunique blanche, entra dans la pièce avec solennité et prit place au bout de la table.

— Chers amis, merci de votre présence à cette session inhabituelle. (Il leva la main.) Vous pouvez vous asseoir.

Le bruit feutré des roulettes sur la moquette rase et des dossiers posés sur la table brouilla quelques secondes le si-



lence religieux qui dominait l'endroit. Puis Paul, resté debout face à la confrérie, reprit la parole :

— Je ne vous infligerai pas l'affront de vous rappeler le haut niveau de confidentialité qui entoure les dossiers évoqués dans cette salle, avec une priorité sur tout ce qui a trait au fonctionnement de la communauté des légatis. À ce titre, j'aimerais une fois de plus vous remercier et vous féliciter chaleureusement pour la discrétion avec laquelle vous assurez votre mission en tant que gardiens de l'Ordre. Je mesure combien il est parfois complexe et délicat pour certains de conserver cette couverture d'un ministère spirituel pour mener à bien leur fonction de protection des légatis. Mais nous sommes conscients que ce monde devenu malade sous bien des aspects n'est pas encore prêt à accepter toutes les connaissances qui pourraient pourtant le libérer. Enfin, les maîtres des lieux vous expriment à nouveau leur reconnaissance pour l'aide que vous leur apportez en réponse à l'hospitalité qu'ils nous manifestent depuis tant de décennies. Vous restez des éléments précieux, pas seulement en raison de vos compétences et de votre dévouement, mais aussi par l'amitié et l'affection que je vous porte. Merci pour ce que vous êtes !

Les neuf compagnons, touchés par ce discours d'introduction, se levèrent pour applaudir les propos de leur président et témoigner de leur affection mutuelle.

— Mes frères et amis, il est désormais temps de nous mettre au travail. Nous avons tous répondu présents à l'appel, je déclare la séance ouverte.

Paul s'installa au fond de son confortable fauteuil pour entrer dans le vif du sujet au travers de l'ordre du jour :

— Il y a quelques mois de cela, immédiatement après les événements survenus en France sur le lieu de travail de notre nouveau meneur Frédéric, j'ai missionné certains d'entre vous pour définir les contours de ce qui s'est apparenté à une manifestation inhabituelle de légati, à en juger par les informations collectées. Ce légati, si toutefois c'en était un, disposait de la faculté de parole. Un cas unique à notre connaissance. Frédéric a été quelque peu ébranlé par la situation, sentiment bien compréhensible quand on sait que quelques jours plus tôt, il n'avait jamais entendu parler des légatis. Ce premier contact avec eux fut d'ailleurs déstabilisant pour lui, mais il a vite appréhendé ce nouveau paradigme.

— Et aujourd'hui, se porte-t-il bien ? interrompit Sebastian avec délicatesse et empathie.

— Si complication il y avait, nous en serions informés dans la minute par les légatis sur place. Donc oui, il va bien, il est très bien entouré. Merci de t'en inquiéter mon ami. Mais notre vrai souci est ailleurs. (Il ouvrit le dossier posé face à lui.) Nous avons affaire à une manifestation furtive et publique du présumé légati, en l'occurrence au sein d'un établissement scolaire. Un lycée, pour être précis. Mais nos recherches entreprises portent sur deux grandes questions, intimement liées. Premièrement : existe-t-il des documents historiques ou des indices dans des légendes locales qui nous permettraient d'affirmer que des légatis seraient dotés de la parole après avoir effectué une transition complète ? Et si oui, s'agit-il d'une simple facilité accordée à quelques-uns ou avons-nous à affronter autre chose ? Konrad a été mandaté pour obtenir des réponses. Deuxièmement : nous connais-

sons le tempérament pacifique et la conscience plus éveillée des légatis, en raison du rôle naturel qui leur a été confié. Mais peut-on envisager l'existence d'un contre-courant qui parasiterait cet état de fait ? Et dans ce cas, à quoi ferions-nous face, quelle en serait l'origine, et surtout, est-ce dangereux ? J'ai demandé à Günter de creuser le sujet. Je vois d'ici que leurs dossiers sont épais. Konrad et Günter, j'imagine que vous êtes impatients de nous livrer le fruit de vos recherches !

— Je ne m'attendais pas à tant de difficultés dans cette mission, confessa Konrad. La quête m'a pris plus de temps qu'estimé au départ, mais les éléments en ma possession sont pertinents.

— Je partage le sentiment de mon compagnon, poursuivit Günter. Le Vatican a été très frileux et accéder à certains rayons de sa bibliothèque m'a demandé... comment dire... un niveau de négociation auquel je n'étais pas coutumier. Mais je vous concède que cette situation a été très formatrice.

— Tu nous raconteras ton périple dans un instant, sourit Paul. Si vous êtes tous réunis ici en cet instant, c'est qu'est venu le temps de franchir une nouvelle étape dans l'acquisition de nos connaissances sur les règles qui régissent le monde des légatis. À tous ceux que je n'ai pas missionnés parce que je les savais chargés d'autres dossiers, sachez que je vais découvrir en même temps que vous les détails découverts par Konrad et Günter, bien qu'ils m'en aient présenté les grandes lignes avant que nous nous réunissions. Mais avant qu'ils ne prennent la parole, avez-vous une recommandation à émettre sur l'ordre du jour ?

Otto leva le bras, sérieux comme un ministre.

— Je sais que ce n'est pas très en lien avec les légatis, mais mon siège a tendance à s'affaisser un peu plus chaque session. Lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, peut-on envisager de discuter de la possibilité d'un soulagement à court ou moyen terme pour mon saint popotin ?

La communauté éclata de rire devant l'exposition d'un souci dont nul n'ignorait la source.

— Mon cher et tendre Otto, sourit Paul avec compassion. Tu peux compter sur tout l'amour que nous te portons pour un remplacement du fauteuil dans les meilleurs délais. Et pour ta propre édification, puisque tu lances le sujet, puis-je dans le même temps te suggérer de repenser ta définition du péché de gourmandise, ou devons-nous opter pour un modèle renforcé adapté à ton amour des plaisirs de la table ?

— Je promets de méditer sur tes sages paroles, rebondit le plaintif sous les rires de ses compagnons, mais tu sais ô combien la chair est faible malgré l'ardeur de mon esprit. J'ai donc la faiblesse de croire qu'un bon gros fauteuil adapté à ma corpulence serait davantage un choix plein de sagesse.

— Je te promets un nouveau fauteuil pour notre prochaine session. Sur ce, puisque nous avons résolu le souci de notre cher Otto, je réclame de votre part une attention soutenue aux développements qui vont vous être présentés. Certains seront longs, mais fondamentaux. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles et exprimez-vous librement, l'isolation électromagnétique de la pièce est activée pour préserver la confidentialité des propos. Sur ce, je cède la parole à Konrad.

Paul s'assit et entama sa petite bouteille d'eau.

Konrad ouvrit sa chemise cartonnée gonflée de photocopies pour en sortir un document de synthèse.

— Comme je le précisais il y a quelques minutes, déterminer si oui ou non certains légatis sont dotés de la faculté de parole, même sous couvert d'une transition totale, fut une tâche problématique. Pour une raison fort simple : les contes pour enfants, les légendes et même certains écrits sacrés regorgent de récits mettant en scène des animaux prolixes. La hauteur de ma pile de documents est là pour en témoigner. J'ai toutefois éliminé les histoires tombées dans la tradition. Comme l'ânesse de Balaam citée dans la Bible, à qui un ange donna miraculeusement la parole le temps qu'elle se plaigne de la méchanceté de son propriétaire. Je pourrais aussi parler des animaux des Fables de La Fontaine. À côté de ces récits, ceux mettant en scène des lycanthropes les décrivent également comme loquaces. Il est impossible de savoir si à l'origine ce don de la parole n'a été qu'une invention de plus pour effrayer la population, ou la simple réinterprétation de faits, en l'occurrence ceux relatifs aux légatis. Nous sommes bien placés pour savoir que beaucoup de légendes sont nourries au terreau de la réalité, qui n'est pas moins étonnante, mais que penser du légati *qui parle* ? Devant l'impossibilité de trancher, j'ai contourné le problème. (Il s'autorisa une pause pour se réhydrater.) Au lieu de fouiller le passé à la recherche de spécimens bavards, je me suis demandé si d'un point de vue anatomique un légati peut parler. Parce que si c'est le cas, alors il n'existe aucune raison de ne pas croiser un légati bavard, même si à ce jour aucun meneur n'a rapporté de cas. Et ce ne sont pas les trois ici présents qui me contrediront.

— Xaver, Anton, vous confirmez ? coupa Paul.

— Sous réserve que nos protégés ne nous cachent rien, aucun d'entre nous n'a entendu un légati parler, commenta Xaver, le plus jeune des dix.

— Tout au plus, ils sifflent, grognent et râlent, ajouta Anton, mais la parole ne leur est pas indispensable puisque leur mode de communication avec les animaux est tout autre.

— Et je confirme vos propos avec ma propre expérience, compléta Paul, le plus ancien des trois meneurs. Maintenant, Konrad, qu'en est-il au niveau de la morphologie du légati ?

— Ma réponse sera plus nuancée. Nous savons déjà que la transition d'un légati est tributaire à la fois de sa volonté et de sa maîtrise dans le temps du processus de transformation. Ce qui signifie qu'un légati qui s'endort, ou qui meurt, reprend sa forme humaine dans l'instant, ou presque. *A contrario*, les mécanismes naturels de protection qui paralysent le corps pendant les rêves les empêchent aussi de se transformer durant leur sommeil. Seul le mode de veille d'un légati lui donne l'impression de dormir tout en conservant sa forme seconde. Tout cela pour expliquer pourquoi il n'existe aucun fossile ou squelette de légati. Le seul moyen de pouvoir étudier en profondeur l'anatomie d'un spécimen métamorphosé serait d'en trouver un congelé brutalement, comme le furent certains mammoths laineux. Je vous laisse deviner le ridicule pourcentage de réussite d'une telle trouvaille ! Quant aux techniques d'imagerie médicale sur des individus vivants, elles ne sont absolument pas adaptées pour ce type de recherches. Les contraintes sont trop nombreuses, telle la perfusion du produit de contraste. Et je ne parle même pas des

dimensions et de la forme du scanner qu'il faudrait construire pour l'occasion. Bref, ce que nous connaissons du fonctionnement des légatis vient des légatis eux-mêmes. Pour notre plus grand bonheur, ils échangent volontiers sur le sujet. Maintenant, je reviens sur ce problème de la parole... (Il but une nouvelle gorgée.) Et pardonnez-moi d'être si bavard.

— Nous apprécions tes explications claires, Konrad. Tu sauras si tu es trop bavard à notre premier bâillement.

Des commentaires amusés parcoururent l'assemblée.

— J'en viens donc à la faculté de parler. La production de son est rendue possible par l'air en provenance des poumons, et la vibration qui définit la couleur tonale est fournie par les plis vocaux. Mais il suffit qu'une transition, même partielle, touche le haut du buste, pour que les plis vocaux du légati s'atrophient, au même titre que d'autres parties de leur corps, comme les attributs sexuels. Il reste les mouvements de la langue et des lèvres pour colorer les sons émis, mais là aussi, l'anatomie des légatis, avec leur gueule impressionnante, ne permet pas de miracles. Il ne leur pousse pas plus un organe de phonation interne analogue à la syrinx de certaines espèces de perroquets. Maintenant, et je touche à l'essentiel, un organe diminué n'est pas mécaniquement inerte ! Chez le légati, il est de nouveau fonctionnel dans la seconde qui suit la réversion, dès que les caractères humains sont recouverts.

— Que faut-il comprendre ? souleva Paul.

— Qu'il serait tout à fait possible, en théorie du moins, de développer les plis vocaux par l'exercice, tout comme les amoindrir par un défaut de stimulation, grâce à une sorte de loi de l'économie qui s'applique aux fonctions du corps. Cette

gestion biologique veut que la stimulation exagérée d'un organe s'opère toujours au détriment d'un ou plusieurs autres. On peut illustrer ce principe avec l'aveugle qui développe dans des proportions étonnantes son sens de l'ouïe pour compenser l'absence de vision. Les plis vocaux ne sont qu'un des organes de vocalisation, ils arrivent en bout de chaîne. Je crois que leur stimulation est rendue possible suivant cette loi de l'économie qui répartit atrophie et hypertrophie.

L'annonce avait de quoi surprendre. Les dix étaient aguerris aux dossiers les plus étonnants, mais envisager des légatis dotés de la parole ouvrait grand la porte à de folles extrapolations sur leurs aptitudes réelles. Sans présumer de l'usage — bon ou mauvais — qui pourrait en être fait !

— Donc, éclaircit Paul, un légati pourrait parler s'il en émettait le désir, l'anatomie de sa seconde nature ne s'y oppose pas, c'est bien cela ?

— En théorie ! confirma Konrad qui referma son dossier. Même si sa morphologie doit quelque peu rouiller la voix.

— Nous te remercions, Konrad. C'est une théorie d'autant plus pertinente que notre meneur Frédéric a apparemment découvert sa faisabilité l'hiver dernier, toujours sous réserve qu'il ait bien été confronté à un légati, pas à une autre forme de vie dont il resterait à déterminer la nature.

Tous furent attentifs à l'exposé de Konrad. Mais Gregor, perfectionniste et soucieux des implications qui découlaient de cette découverte, manifesta un supplément de curiosité :

— Dans la même logique, les légatis pourraient-ils aussi se livrer à des activités d'ordre sexuel s'ils en émettaient le simple *désir*, même avec des attributs atrophiés ?



@ Frédéric Bellec, 2017  
(Édition révisée du 18 juillet 2017)

Éditeur : BoD — Books on Demand,  
12/14 rond-point des Champs Élysées, 75008 Paris  
Impression : BoD — Books on Demand, Norderstedt, Allemagne

ISBN livre broché : 978-2-3221-4009-1

Page officielle : <http://exilium.leroman.fr/>  
Page Facebook : <https://www.facebook.com/exilium.roman/>

Infographie : Frédéric Bellec

Fonte Exilium : *Cardinal Alternate* par Dieter Steffmann  
Charte graphique de l'hebdomadaire *L'Écho du Berry*  
reproduite avec l'aimable autorisation du journal.



Dépôt légal : juin 2017